

SYNTHÈSE DU BILAN QUANTITATIF DES RESSOURCES EN EAU NOUVELLE-AQUITAINE (ANNÉE HYDROLOGIQUE 2024-2025)

ETAT QUANTITATIF DE LA RESSOURCE EN NOUVELLE-AQUITAINE : ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

D'abondantes ressources en eau, notamment souterraines, mais inégalement réparties sur le territoire.

- Des prélèvements qui impactent les écoulements superficiels et le drainage des nappes
- Des ressources localement sous tension, principalement en été
- Un objectif de gestion équilibrée pas toujours atteint malgré les politiques de gestion de l'eau mises en place
- Une menace pour le vivant et les services écosystémiques
- Des conflits d'usage
- Des problématiques quantitatives accentuant celles qualitatives (milieu récepteur de pollutions)
- Des tensions exacerbées par les changements climatiques : accroissement des périodes et des intensités des déficits pluviométriques

DES RESSOURCES SOLlicitÉES PAR LES DIFFÉRENTS USAGES

1,4 milliards de m³

Prélèvements d'eau douce en moyenne par an sur la période 2008- 2023



60 %

Les prélèvements se font en majorité dans les eaux souterraines



37 %

Production d'eau potable



44 %

Usage agricole



12 %

Besoins industriels



7 %

Production d'énergie (refroidissement des réacteurs de la centrale nucléaire de Civaux)



-13 %

Baisse des prélèvements depuis une dizaine d'années, principalement du fait d'une diminution des prélèvements industriels (-39% entre 2008 et 2023) avec des variations importantes d'une année sur l'autre pour l'usage agricole selon les conditions climatiques

32 | nombre de SAGE, démarches locales de gestion intégrée de la ressource en eau (qui couvrent 92% du territoire) fin 2025 dont 25 mis en oeuvre ou en cours de révision, en cours d'élaboration

18 | nombre de projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) fin 2025, la plupart en phase d'élaboration

75% | part du territoire caractérisée par une insuffisance chronique des ressources par rapport aux besoins et classée à ce titre en zone de répartition des eaux (ZRE)

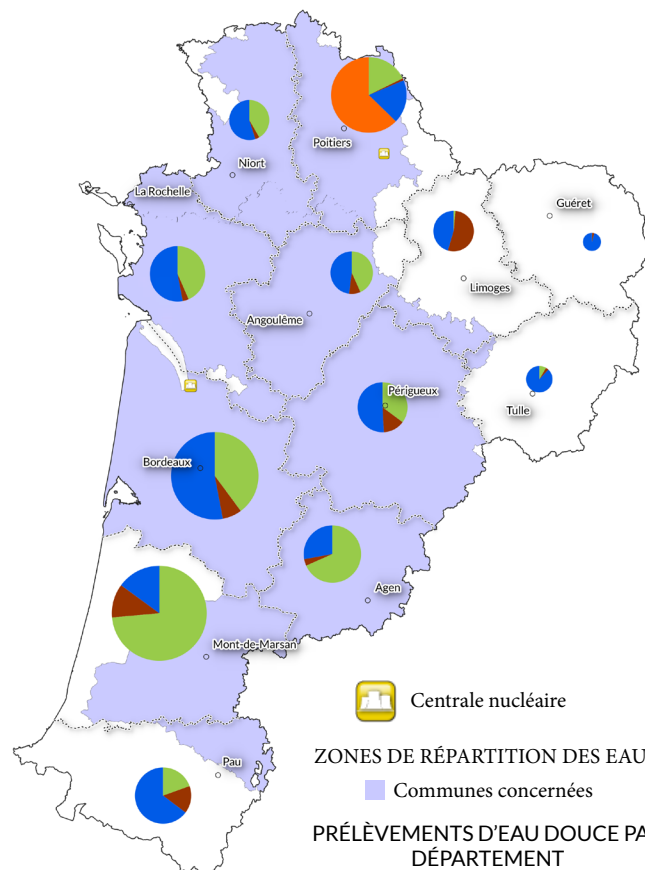
21,1% | part des masses d'eaux souterraines qui risquent de ne pas atteindre le bon état quantitatif en 2027

+1,5°C | réchauffement climatique depuis les années 1960 (principalement depuis les années 1980) => tendance à l'augmentation de l'étendue des sécheresses

37,65% | part du territoire classé en ZRE couverte par des démarches de gestion quantitative de la ressource en 2025



LES PRÉLÈVEMENTS EN EAU PAR DÉPARTEMENT EN 2023 EN NOUVELLE-AQUITAINE



NB : un décalage de 2 ans est observé entre l'année N et la parution des données prélèvements, temps nécessaire pour agréger les données à l'échelle nationale et leur publication sur le site officiel de la BNPE.

Réalisation cartographique : Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine, 2026.
Sources : © Banque Nationale des Prélèvements Quantitatifs en Eau (BNPE) [www.bnpe.eaufrance.fr - 12/2025] - données des agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne (redevances), 2023. Traitements : ARB NA. Zone de Répartition des Eaux : SANDRE (DREALS de bassin, EauFrance), 2026.

La période de recharge

> Evolution de la situation de la ressource en eau durant la période de recharge (ou hautes eaux) de novembre 2024 à mars 2025

PRÉCIPITATIONS

- Une saison de recharge marquée par une pluviométrie hétérogène sur le territoire, globalement déficitaire.
- Seul le mois de janvier 2025 affiche des précipitations supérieures aux normales (excepté dans les Pyrénées).
- Des précipitations de novembre 2024 à mars 2025 majoritairement déficitaires en région, de 10 à 30% (exceptés dans le nord et l'est).
- Plusieurs tempêtes observées sur la période : Caetano le 21 novembre, Darragh du 7 au 9 décembre et Herminia fin janvier 2025.

Des déficits pluviométriques observés en novembre, décembre, février et mars

EAUX SOUTERRAINES

- Une phase de recharge des nappes amorcée dès le début de l'automne 2024 grâce aux fortes pluies reçues.
- De novembre 2024 à février 2025, la situation se situe entre le 1^e et le 3^e rang des situations les plus favorables de ces vingt-une dernières années en région.
- Un ralentissement observé en mars avec un début de vidange précoce en l'absence de précipitations significatives.

Une recharge des nappes globalement satisfaisante sur la période en Nouvelle-Aquitaine

EAUX SUPERFICIELLES

- Des variations successives de débits en novembre et décembre 2024 globalement compris entre les débits médians et les quinquennaux humides.
- Des pics de débit autour des 10-12 et du 30 janvier.
- Une nette dégradation en mars avec des débits en recul d'environ 39 % par rapport à février.
- Plusieurs épisodes de crues relevés sur la période notamment en janvier (vigilance jaune).

38 stations (84%) présentent des débits inférieurs à la moyenne en mars 2025
Des déficits marqués sur l'Adour et la Dordogne

BILAN DE L'ANNÉE

La période estivale

> Evolution de la situation de la ressource en eau durant la période d'étiage (ou basses eaux), d'avril à octobre 2025

UN ÉTIAGE MARQUÉ PAR LA SÉCHERESSE

- Une majorité d'épisodes secs d'avril à octobre entrecoupés par quelques épisodes pluvieux.
- Des pluies proches des normales (à + ou - 10%) avec des disparités spatiales marquées.

Jun 2025 est le 2^e mois le plus chaud depuis 1947 dans le Limousin.
L'été 2025 est le 3^e plus chaud depuis 1900 à l'échelle nationale d'après Météo France.

- Une vidange des nappes d'eaux souterraines qui s'accélère dès le mois de juin ; juillet et août 2025 respectivement au 11^e rang des situations les moins favorables des deux dernières décennies. Une recharge 2025 amorcée dès le début de l'automne.
- Une situation des cours d'eau dégradée en été : 96 % des stations présentent des débits inférieurs à la moyenne en juin et juillet, avec de nombreux débits faibles à très faibles. La situation s'améliore à partir de fin septembre exceptée dans le sud de la région.

DES IMPACTS SUR LES MILIEUX AQUATIQUES

- 42% des stations de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE) auront été au moins une fois sans écoulement (assec ou écoulement non visible) au cours des 5 campagnes usuelles de mai à septembre 2025.

Cinquième situation la plus défavorable depuis 2012, juste derrière 2023.

« Les milieux aquatiques ont été impactés par la diminution des écoulements et l'augmentation des températures au cours de l'été. Des mortalités piscicoles ont pu être observées dans les Deux-Sèvres ou la Vienne par exemple. »

32 % des stations ONDE au moins 1 fois sans écoulement (moyenne annuelle 2012-2024)

DES DÉSÉQUILIBRES OBSERVÉS

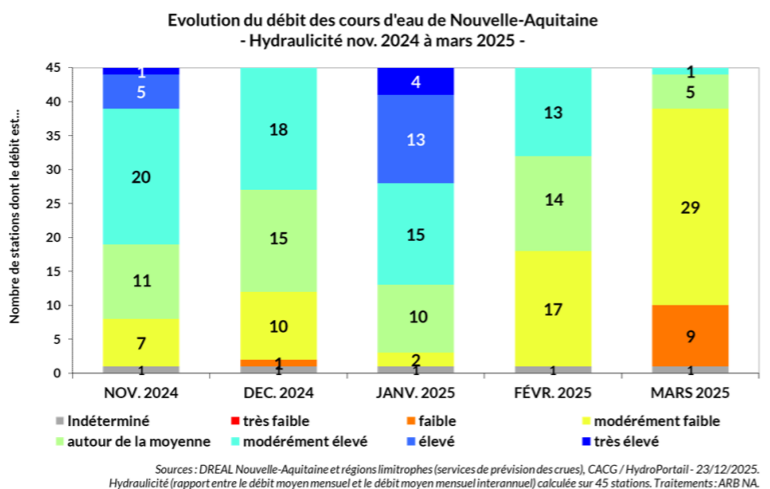
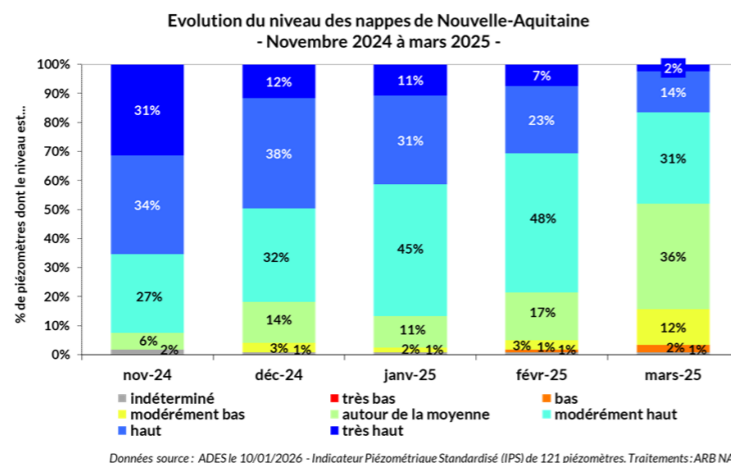
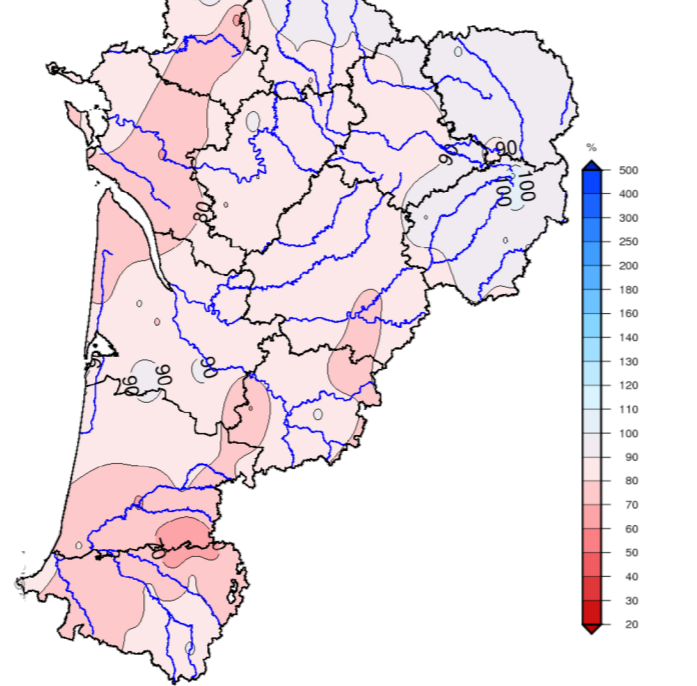
- La coïncidence de la saison d'étiage défavorable avec l'accroissement des besoins en eau de la période estivale (irrigation agricole, usages domestiques liés au tourisme en particulier, notamment sur le littoral) peut provoquer des déséquilibres entre prélèvements et disponibilité de la ressource (déficits aujourd'hui devenus chroniques).

Pour l'année 2025, des déséquilibres ont été observés comme en atteste le dépassement de certains débits de référence (DOE et DCR).

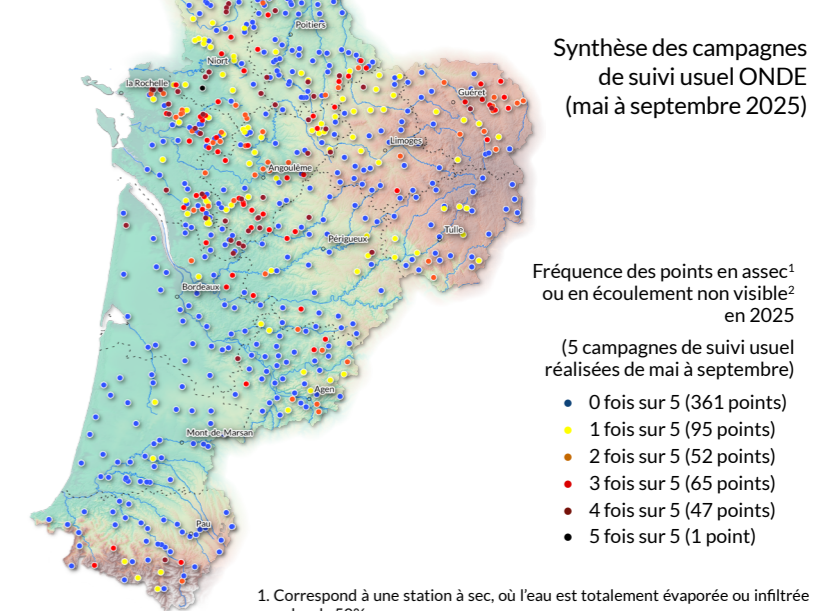
41 % part des stations n'ayant pas respecté le Débit d'Objectif d'Etiage (DOE) en 2025 (contre 40% par an, en moyenne de 1996 à 2024)

25 % part des stations ayant dépassé le Débit de Crise (DCR) en 2025 (contre 26% par an, en moyenne de 1996 à 2024)

Cumul de précipitations de novembre 2024 à mars 2025
Rapport à la normale 1991/2020



Suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National Des Etiages en Nouvelle-Aquitaine



1. Correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50%.
2. Correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais le débit est nul. (source : OFB)
Réalisation cartographique : Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine, 2025.
Source : © Office Français de la Biodiversité, 2025.

DES RESTRICTIONS D'USAGES DE L'EAU NOMBREUSES EN 2025

- En complément de la gestion structurelle qui vise une gestion des ressources en eau équilibrée et durable, une gestion conjoncturelle est mise en oeuvre, avec des mesures de restrictions préfectorales. D'avril à octobre 2025, de nombreuses mesures de restriction pour les usages agricoles ont été mises en place en particulier au cours de l'été. Les départements du Limousin ont été particulièrement touchés avec un niveau de restrictions élevé.

Au 31 août, près de la moitié des communes de Nouvelle-Aquitaine sont concernées par une interdiction de prélèvements totale.

Les usages domestiques (arrosage des jardins, remplissage des piscines, etc.) ont également été concernés par des mesures de restriction cette année.

LES SERVICES RENDUS PAR LES RESSOURCES EN EAU

De la régulation des débits (atténuation des crues, soutien d'étiage, etc.), à celles de la qualité de l'eau (filtrage et rétention des polluants pour maintenir la qualité de l'eau, etc.) ou du climat (stockage du carbone), les écosystèmes aquatiques assurent de nombreux services écologiques, qui dépendent de la disponibilité de la ressource en eau mais aussi de sa qualité physico-chimique et thermique.

ZOOM SUR DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE POUR LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU EN NOUVELLE-AQUITAINE

Le concept de SfN, apparu en 2009, se définit comme les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité. Les Solutions fondées sur la Nature découlent d'un concept plus ancien que sont les services écosystémiques (UICN).



Source : © UICN - <https://uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/>



Le contrat territorial eau et climat Fleuve et côtiers du Bassin d'Arcachon 2025-2030, animé par le [syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon](#) et soutenu par l'Agence de l'eau Adour Garonne, réunit plus de 35 partenaires de ce territoire. Il vise l'amélioration de la qualité de l'eau en mettant l'accent sur les solutions fondées sur la nature. Le ralentissement des écoulements d'eau venant des têtes de bassin versant forestières est un des objectifs de ce contrat. Sur cette thématique, l'Office National des Forêts met en place une opération expérimentale sur des sites pilotes visant l'optimisation de la gestion de l'eau en lien avec la gestion forestière, permettant à la forêt d'assurer sa fonction d'éponge et de filtre de façon optimale.



Dans le cadre des travaux du groupe « Solutions fondées sur la Nature », l'Agence de l'eau Adour-Garonne a lancé en 2025 la réalisation de « Fiches d'Identité ». Ces fiches viennent formaliser et valoriser des retours d'expériences sélectionnés pour leur qualité et leur contribution aux enjeux eau et changement climatique. Parmi les [10 fiches en ligne](#), 5 concernent la Nouvelle-Aquitaine.



L'Agence de l'eau, aux côtés de ses partenaires, OFB, ARB, Régions, Etat, contribue à mieux faire connaître ces SfN auprès du grand public et de tous aménageurs et continue à accompagner leur préservation et leur restauration pour faciliter la résilience des bassins versants.



Lancé fin 2023 sur une période allant de 2024 à 2027, le [projet NBRACER](#) a pour objectif de tester et de démontrer le potentiel des solutions fondées sur la nature pour réduire les risques liés aux infrastructures clés, à la gestion de l'eau, à la santé et à la production alimentaire dans les régions européennes de l'Atlantique. En 2025, des [journées de sensibilisations](#) sur les solutions fondées par la nature (SfN) à Bordeaux, Poitiers et Limoges. L'objectif principal de ces journées est de pouvoir apporter des éléments théoriques et pratiques sur les SfN et ainsi identifier les opportunités de mise en œuvre dans différentes filières et secteurs d'activité.



Le climat change, adaptons-nous avec la Nature en Nouvelle-Aquitaine

Ce document paru en [novembre 2025](#) propose 15 SFN s'appuyant sur des retours d'expériences néo-aquitains.

Le climat change, adaptons-nous avec la Nature en Nouvelle-Aquitaine, édition 2025, LIFE ARTISAN, OFB, 20 pages.



Pour en savoir plus sur les SfN : [Life ARTISAN, programme national sur les solutions fondées sur la nature](#) - Office Français pour la Biodiversité

Ce document a été réalisé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) avec l'appui d'acteurs régionaux, que sont la DREAL NA, la Région, les Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, Météo France, le BRGM, l'ARP NA, l'OFB.

Les éléments sont extraits du [bilan quantitatif des ressources en eau de Nouvelle-Aquitaine – Année hydrologique 2024-2025](#).

Pour en savoir plus sur les partenaires techniques et les financeurs apportant leur appui à l'élaboration de ce bilan, [consultez le site de l'Agence](#).

